



# ST NOUS EMPOISONNE ETERNELLEMENT



A Pierre-Bénite, les riverains des usines chimiques ne peuvent plus consommer les légumes de leurs potagers. En cause : les rejets de PFAS, des substances toxiques. qui provoquent cancers, infertilité, dérèglements hormonaux et baisse de l'immunité. Rejetés dans l'environnement par les industriels depuis des décennies sans aucun contrôle ni mesure, les PFAS ne se dégradent jamais, c'est pourquoi on les appelle « polluants éternels ». En Isère, les plus gros pollueurs sont les usines Vencorex (Pont-de-Claix), STMicroelectronics (Crolles) et Framatome (Jarrie). Cette « pollution éternelle » doit cesser immédiatement !

## LES PFAS, UN SCANDALE SANITAIRE

Les « per-et-polyfluoroalkylées » ou PFAS sont une famille de quatre mille composés chimiques dont les propriétés anti-adhésives, imperméabilisantes et résistantes aux fortes chaleurs font qu'ils sont largement utilisés dans de nombreux domaines industriels. Rejetés dans l'environnement par les usines qui les utilisent, on les retrouve de partout : dans les eaux de surface, les eaux souterraines, les eaux potables, les effluents et les boues de stations d'épuration, dans les déchets solides, dans l'air, les terres maraîchères, l'alimentation, les animaux sauvages et d'élevage... jusqu'aux œufs des poules ! 100 % des Français sont contaminés aux PFAS et – surprise ! – les concentrations sont plus élevées aux abords des usines qu'ailleurs<sup>1</sup>.

Suite au scandale de la découverte de ces substances l'an passé<sup>2</sup>, l'Agence régionale de santé (ARS) affirme « qu'il n'est pas naturel de trouver des PFAS dans l'eau, leur présence est indésirable<sup>3</sup> ». Les concentrations légales pour **les eaux de consommation sont de 0,1 microgramme/litre** pour la somme des 20 PFAS sélectionnées par l'U.E. Mais, selon le « principe de réciprocité »<sup>4</sup>, les eaux aux concentrations plus élevées (comme à Saint-Quentin-Falavier, Satolas ou à La Verpillère) ne sont pas interdites à la population !<sup>5</sup> Rappelons qu'il n'y a pas de « seuil sanitaire » mais juste des « seuils de gestions », c'est-à-dire arbitraires.

## ST POLLUEUR

L'ARS a commandé un rapport sur l'état de la pollution aux PFAS en Rhône-Alpes Auvergne. On vient donc de mesurer des concentrations de polluants anormalement élevées dans les eaux de l'Isère, dans celles du Drac et dans les nappes phréatiques sous Grenoble. Ce qu'on apprend dans le rapport de l'ARS du 1<sup>er</sup> juillet 2024<sup>6</sup>, c'est que les usines Vencorex (Pont-de-Claix), STMicroelectronics (Crolles) et Framatome (Jarrie) forment le podium des usines qui rejettent le plus de PFAS dans nos cours d'eau,

1 Enquête de Santé publique France, Esteban, menée de 2014 à 2016., <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/perturbateurs-endocriniens/documents/rapport-synthese/impregnation-de-la-population-francaise-par-les-composes-perfluores-programme-national-de-biosurveillance-esteban-2014-2016>

2 Voir la page Wikipedia « PFAS »

3 Voir le site de l'ARS « PFAS : surveillance dans l'eau de consommation. »

4 « Restreindre l'usage de l'eau distribuée ne garantirait plus aux personnes desservies un accès à une eau dont la qualité est contrôlée. » nous dit l'ARS.

5 Voir le site de l'ARS « PFAS : surveillance dans l'eau de consommation. », <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/pfas-surveillance-dans-leau-de-consommation#reglementation>

6 « Tableau de synthèse - rejets aqueux (juillet 2024) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes » disponible sur [https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/ods/20240701\\_resultats\\_publication\\_juillet-vf.ods](https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/ods/20240701_resultats_publication_juillet-vf.ods)

avec des concentrations avoisinant les rejets d'Arkema Lyon et dépassant largement l'usine Tefal de Rumilly<sup>7</sup>.

Nous ne reviendrons pas ici sur la pollution de la plateforme chimique de Jarrie et Pont-de-Claix, car il est bien connu que l'industrie chimique est nuisible à

l'environnement. Nous relèverons plutôt qu'encore une fois dans le collimateur, il y a la méga-usine STMicroelectronics et ses procédés très polluants de gravures de microcircuits, qui comportent plus de 300 étapes. **ST utilise largement les PFAS.** En effet, de l'aveu même du lobby mondial de l'industrie des semi-conducteurs dont ST fait partie<sup>8</sup> :

#### **PFAS rejetés dans le Drac ou l'Isère par les usines du bassin grenoblois (valeur maximales d'AOF relevées\*)**

- Arkema (Jarrie)	: détection non valide
- Vencorex (Pont-de-Claix)	: 5,5 kilos par jour
- ARKEMA (Pierre Bénite)	: 1,1 kilo par jour
- STMicroelectronics (Crolles)	: 0,155 kilo par jour.
- Framatome (Jarrie)	: 0,050 kilo par jour

(\*L'AOF : est une mesure de la totalité du fluor organique absorbable rejeté, qui est un bon indicateur de PFAS)

**« les PFAS occupent un créneau technique tout à fait unique (et actuellement essentiel), et leur utilisation est omniprésente dans la production de semi-conducteurs (...). À l'heure actuelle, les puces semi-conductrices et les dispositifs associés ne peuvent pas être produits sans que les PFAS soient disponibles à plusieurs points de la chaîne d'approvisionnement et pour de multiples cas d'utilisation dans la chaîne d'approvisionnement. »**

Depuis deux ans, notre collectif alerte sur la consommation d'eau démesurée de l'usine STMicroelectronics de Crolles. Nous avons également pointé les autorisations de rejets dans l'Isère très importantes dont bénéficie l'usine en azote, phosphore et cuivre. Des niveaux de rejets qu'elle voudrait encore augmenter avec son extension prévue<sup>9</sup>. Cette pollution aux PFAS est un nouveau scandale sanitaire qui vient s'ajouter aux précédents.

#### **NOUS REVENDIQUONS :**

- **Le fait de vivre dans un environnement dénué de polluants éternels**
- **L'arrêt immédiat des rejets de ces substances.**
- **La dépollution aux frais des industriels des sols et cours d'eau contaminés.**
- **La mise en procès de ces industriels pour mise en danger de la vie d'autrui.**

**LOIN DU MYTHE DE LA « DÉMATÉRIALISATION »,  
L'INDUSTRIE DE LA MICROÉLECTRONIQUE EST PORTEUSES  
DE CANCERS ET DE POLLUTION !**

Collectif STopMicro, août 2024

<https://stopmicro38.noblogs.org> – [stopmicro@riseup.net](mailto:stopmicro@riseup.net)

7 Nous nous basons sur le tableau Excel des données brutes de l'ARS : « [Tableau des rejets aqueux - données brutes \(juillet 2024\) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes](https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/xlsx/20240701_exportbrut_juillet-vf.xlsx) » disponible ici : [https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/xlsx/20240701\\_exportbrut\\_juillet-vf.xlsx](https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/xlsx/20240701_exportbrut_juillet-vf.xlsx)

8 [https://www.semi.org/en/ehs/PFAS/PFAS\\_in\\_Semiconductor\\_Mfg](https://www.semi.org/en/ehs/PFAS/PFAS_in_Semiconductor_Mfg)

9 Voir notre texte sur <https://stopmicro38.noblogs.org/post/2023/12/15/st-ecocidaire-prefecture-compllice/>